

Bilan CVEC - 2024/Budget CVEC - 2025

L'enveloppe budgétaire CVEC 2024 relative à la CVEC 2023/2024

Ouverture au budget initial 2024 : 93 995 €

Ajustement en cours d'année au Budget rectificatif 2024 : 102 500 €

Exécution au 08/11/2024 : 94 962,78 €

Bilan financier :

Actions en propre	57 713,00 €
Champ Aides sociales (FDS)	15 450,00 €
Champ Aides sociales (psychologue)	3 420,00 €
Champ Vie associative (Subventions associations)	18 538,00 €
Champ Vie association (formations VSS)	9 160,00 €
Champ culture (Mirabeau, Artefact)	5 895,00 €
Champ Sport (BDE EJDG-FASSPO)	5 250,00 €
Reversements	42 899,78 €
EVE (2023-2024)	9 856,49 €
Reversement UGA	33 043,29 €

Il reste à imputer des subventions aux associations et la contribution à Escape. A la fin d'année, nous serons à une exécution à 100% de l'enveloppe ouverte.

A ce jour 100 612,78 € ont été dépensés, soit un taux d'exécution de 98%. La totalité de l'enveloppe sera dépensée d'ici la fin d'année.

Bilan qualitatif :

Un tiers de l'enveloppe est reversée à l'UGA au titre de la participation de Sciences Po Grenoble à la vie universitaire sur le campus de Grenoble, centralisée par l'UGA. Ce montant est consacré au financement du centre de santé, à des actions de site en faveur de la culture et de la vie étudiante dont la vie associative du campus.

Sciences Po Grenoble contribue également aux espaces de vie étudiante EVE et Escape au titre du site.

Sur le champ des aides sociales, 38 étudiants ont été aidés pour un montant total de 15 450€ : 13 en février 2024, 21 en octobre 2024 et 4 étudiants ont bénéficiés d'un versement en urgence. 20 étudiants ont bénéficié d'une aide complémentaire sous forme de bons alimentaires pour un total de 3 800€. Ces bons ont été financés sur la CVEC 2022/2023 car achetés en 2023 pour une distribution en 2024.

Sur le champ vie associative, 21 assos agréées en 2023-24, seulement 14 ont bénéficié des fonds CVEC (+1 asso EJDG non-agrée). Les 7 assos n'ont pas bénéficiés de ces fonds pour différentes raisons : n'en ont pas demandé ; n'étaient pas éligibles (une a pu bénéficier de fonds propres en substitution) ; ne nécessitaient pas l'utilisation de fonds supplémentaires pour la mise en œuvre de leurs évènements.

A noter que certaines assos bénéficient, en plus des fonds CVEC, d'un apport de Sciences Po Grenoble sur fonds propres, notamment l'AS. A titre d'information, les 200€ d'agrément que Sciences Po Grenoble accorde à ses associations ne sont pas attribués sur fonds CVEC.

Les deux plus grosses associations qui bénéficient de fonds conséquents sont

- le BDA avec le pôle Mix très actif. Mais aussi, une association qui propose des activités nombreuses et très variées : ateliers manuels, des ciné-débats, des formations au graff, des conférences, des friperies.
- l'AS avec une grande partie de son activité qui n'apparaît souvent pas en CEVIE (mais gestion de toutes les compétitions sportives, pas seulement les JISPO), WESH, WER, Derby, Achat de matériel/maillot, etc...

Une autre asso assure bien souvent la vie de Sciences Po mais au-delà, la vie de campus : la BAM. Elle est agréée Sc Po mais aussi labellisée UGA.

Budget 2025 CVEC 2024/2025

Estimation basée sur l'hypothèse de 75€ par étudiant pour 1420 étudiants s'acquittant de la CVEC

Recette : 106 500€

Reversement UGA	31,40%	33 441,00 €
Santé	18%	19 170,00 €
Culture	3,80%	4 047,00 €
Accueil	9,60%	10 224,00 €

Contribution EVE		5 000,00 €
Contribution Escape		3 500,00 €

Part IEP actions en propre	100%	64 559,00 €
Fonds de solidarité	30,98%	20 000,00 €
Vie associative	40,27%	26 000,00 €
Formation VSS etc.	18,59%	12 000,00 €
Services aux étudiants (aménagement des espaces)	10,16%	6 559,00 €

Pour le budget 2025, l'objectif est d'ouvrir une enveloppe plus en phase avec les montants touchés lors des dernières années.

La part des actions en propre sera réajustée en fonction des effectifs réels en janvier et juillet 2025 et permettra de financer des aménagements d'espaces de vie étudiante qui seront travaillés avec les membres de la Commission Vie de Campus.